



Bruxelles, 13 septembre 2021

Chère Madame von der Leyen, présidente de la Commission européenne

Cher Monsieur Timmermans, vice-président exécutif de la Commission européenne

Selon le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, le dernier rapport du GIEC est un "Code rouge pour l'humanité". La sonnette d'alarme est tirée et les preuves sont irréfutables : les émissions de gaz à effet de serre dues à la combustion de combustibles fossiles et à la déforestation étouffent notre planète et mettent des milliards de personnes en danger imminent.

Nous prenons ce Code rouge très au sérieux et nous constatons, déjà, les effets du changement climatique sur la sécurité des personnes dans le monde entier. Récemment encore, nous avons assisté à des inondations massives en Allemagne et en Belgique, à des incendies en Grèce, en France ou en Italie qui ont fait d'innombrables victimes et causé des dizaines de milliards d'euros de dégâts. Sans oublier les événements tragiques au-delà des frontières de l'Union européenne, comme la première famine due aux effets du changement climatique qu'affronte le peuple de Madagascar.

Ce Code rouge pour l'Humanité signifie que l'Union européenne a l'obligation d'accélérer la réduction de ses émissions et doit faire preuve d'ambitions plus élevées pour répondre à l'urgence. Ce constat est étayé par plusieurs décisions de justice rendues en Europe, notamment aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. La Cour constitutionnelle fédérale allemande, par exemple, a rendu un arrêt confirmant que les mesures climatiques nécessaires doivent être mises en œuvre avant 2030. 2020-2030 est la décennie décisive pour agir contre les crises du climat et de la biodiversité. Le changement climatique est une préoccupation majeure de la majorité des citoyennes et des citoyens de l'Union européenne, qui souhaitent des actions concrètes dès maintenant. Le monde des affaires a besoin de délais clairs et de prévisibilité pour prendre des décisions d'investissement aujourd'hui et non dans dix ans.

Malheureusement, si le paquet Fit for 55 est un pas dans la bonne direction, il suggère d'attendre après 2030 pour mettre en œuvre des mesures importantes : suppression progressive des quotas gratuits dans le SCEQE, fin des moteurs à combustion au plus tôt en 2035, taxe minimale de l'UE sur le kérosène et le carburant maritime en 2032. Les eurodéputées et eurodéputés Verts/ALE vous invitent à accélérer l'introduction des mesures proposées mais aussi à en introduire d'autres qui peuvent permettre des réductions d'émissions significatives à un rythme plus rapide.

Par conséquent, à la lumière du récent rapport du GIEC et de ses conclusions très alarmantes, nous exhortons la Commission européenne à examiner les propositions suivantes et à réviser son paquet Fit for 55 ou à les adopter dans d'autres propositions législatives en 2021 :

- 1. Assurer une accélération massive du développement de la capacité des énergies renouvelables en Europe :** C'est [un point réclamé par l'ensemble du spectre politique et par l'industrie](#) et c'est une nécessité pour faire du Pacte vert un succès. Nous avons besoin d'une accélération massive de l'expansion de la capacité des énergies renouvelables, ce qui signifie qu'il faut atteindre "au moins 50%" d'ici 2030 et 100% d'ici 2040. Pour y parvenir, une impulsion particulière est nécessaire dans les secteurs à la traîne comme le chauffage et le refroidissement, les transports et les industries. L'énergie solaire, qui n'attend que d'être déployée, devrait devenir la norme pour les nouveaux bâtiments, les bâtiments publics, les bâtiments commerciaux et les rénovations majeures. La vague de rénovation dans l'UE prévoit de rénover 35 millions de bâtiments d'ici 2030 et l'intégration des sources d'énergie renouvelable, en particulier l'énergie solaire, doit être au rendez-vous. L'UE doit donc compléter la vague de rénovation par une vague solaire en encourageant le déploiement de millions d'installations solaires en Europe. En outre, les critères de durabilité applicables à la bioénergie dans le cadre de la directive sur les énergies renouvelables doivent être renforcés afin d'interdire la combustion d'arbres entiers et de troncs.
- 2. Mettre fin à l'ère des combustibles fossiles :** Le [sixième rapport d'évaluation du GIEC](#) et les [pistes "zéro émission" de l'Agence internationale de l'énergie](#) établissent un lien sans équivoque entre les combustibles fossiles et le changement climatique et préconisent leur élimination rapide du mix énergétique. L'UE et plusieurs gouvernements européens se sont déjà engagés, via le G7, à éliminer les subventions aux combustibles fossiles d'ici 2025. Cette promesse doit être tenue ! Les règles relatives aux aides d'État doivent donc inclure une interdiction claire de soutenir les combustibles fossiles avec l'argent des contribuables et ne doivent être approuvées que pour les projets qui protègent le climat et la biodiversité. Une [étude](#) récente a, de nouveau, révélé que, pour atteindre les objectifs climatiques de Paris, la grande majorité des combustibles fossiles doivent rester sous terre. La Commission doit donc introduire des mesures conformes à l'Accord de Paris, qui conduiraient à la fin immédiate des subventions directes et indirectes aux combustibles fossiles et à leur exploration, ainsi qu'à l'abandon rapide de toute exploitation et utilisation des combustibles fossiles. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de soutenir la position adoptée par le Parlement sur le 8e Programme d'action pour l'environnement, qui appelle à la fin des subventions aux combustibles fossiles d'ici 2025 et à la fin de toutes les autres subventions nuisibles à l'environnement d'ici 2027.

3. **Faire du principe « l'efficacité énergétique d'abord » une réalité :** *Pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2040, l'efficacité énergétique doit permettre de réaliser au moins 45% d'économies d'énergie d'ici 2030, et non 36-39% comme le propose la Commission. Si la directive sur l'efficacité énergétique met bien l'accent sur le principe de l'efficacité énergétique d'abord, nous devons toutefois en savoir plus sur ce que ce principe implique et sur la manière de le rendre opérationnel. C'est pourquoi nous avons besoin d'objectifs nationaux contraignants en matière d'efficacité énergétique pour chaque État membre et d'un objectif européen collectif plus ambitieux pour 2030.*
4. **Garantir des voitures 0 émission d'ici la fin de la décennie :** *L'UE doit avancer sa proposition de réduire à zéro les normes d'émission de CO₂ pour les voitures et les camionnettes ; elle doit arrêter l'homologation des nouveaux moteurs à combustion interne d'ici 2030, au plus tard. Avancer cette date à 2030 permettra aux investisseurs et aux constructeurs automobiles d'avoir la certitude qu'ils doivent rapidement s'orienter vers la mobilité électrique et offrira des options abordables aux consommatrices et aux consommateurs. Cela accélérera également la décarbonation du marché de l'occasion afin que les voitures électriques moins chères et puissent être accessibles dès que possible, y compris pour les ménages à faibles revenus.*
5. **Se débarrasser des certificats de CO₂ inutiles dans le SCEQE :** *Le prix du CO₂ dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission a déjà fortement augmenté, ce qui contraint le charbon à quitter le réseau électrique. Cependant, chaque année, il y a plus de certificats de CO₂ émis sur le marché que de demandes de la part des gros pollueurs. En 2019, cette offre excédentaire a été estimée à environ 250 millions de tonnes de CO₂ et la pandémie de coronavirus a certainement augmenté ce chiffre. Le plafond du SCEQE doit être ajusté pour répondre aux réalités, et non pour alimenter un marché déjà surabondant.*
6. **Suppression rapide des quotas gratuits dans le SCEQE :** *Les quotas gratuits de certificats de CO₂ ne sont pas compatibles avec le mécanisme d'ajustement aux frontières du CO₂ (CBAM) de l'UE. Une courte période de transition pourrait être envisagée pour donner le temps aux partenaires commerciaux de l'Europe de se conformer au CBAM. Néanmoins, une fois cette période de transition terminée, il n'y a aucune raison de continuer à accorder des quotas gratuits à l'industrie européenne. Pire, cela pourrait être perçu comme une double subvention et risquerait d'être attaqué à l'OMC.*
7. **Une taxation plus précoce des secteurs de l'aviation et du transport maritime afin de garantir des conditions de concurrence équitables :** *L'introduction d'une taxe minimale européenne sur le kérosène et les carburants maritimes devrait s'appliquer à partir de 2023 (au lieu de 2032, comme proposé par la Commission). Les vols et les voyages maritimes intra et extracommunautaires devraient également être entièrement soumis au SCEQE à partir de 2023. Nous utiliserions ces recettes pour rendre les trains plus abordables et plus efficaces, notamment en revitalisant les trains de nuit et en créant des liaisons régionales dans toute l'UE.*

8. **Changer la façon dont nous produisons les aliments** : Nous devons, de toute urgence, nous attaquer aux émissions agricoles, en mettant fin à l'élevage industriel, en promouvant une Europe sans pesticides et en réduisant considérablement la quantité de bétail. Pour réduire l'empreinte mondiale de l'Europe, nous devons mettre fin aux importations de cultures responsables d'une déforestation massive (par exemple l'huile de palme et le soja) et cultiver davantage de protéines végétales au sein de l'UE. Soutenir de vastes programmes de reforestation au niveau national et international, restaurer les sols et préserver les zones humides en Europe devraient être des priorités pour reconstituer les puits de carbone.
9. **Fini le gaspillage des ressources** : L'efficacité des ressources et l'économie circulaire doivent être placées au cœur de la politique de l'UE. En particulier, l'UE doit viser à réduire la consommation de matières premières primaires et à accroître l'efficacité des ressources, en sortant de la société du jetable, pour devenir totalement circulaire et suffisante en ressources d'ici 2050. Cela doit inclure l'interdiction de l'obsolescence prématurée, l'adoption de normes d'éco-conception, l'augmentation de la durabilité, de la réutilisation et de la réparabilité des produits, y compris le droit à la réparation.

En tant que député·e·s européen·ne·s du groupe Verts/ALE, nous sommes convaincu·e·s que l'accélération des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre est le seul moyen de faire du Pacte vert un succès et de répondre au cri d'alerte de la planète. Nous comptons sur votre soutien pour y parvenir.

Nous vous prions prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

Ska Keller,
Philippe Lamberts,
Tilly Metz,
Bas Eickhout,
Michael Bloss,
Heidi Hautala,
Ville Niinistö,
Karima Delli,
Ciaran Cuffe,
Anna Cavazzini,
Martin Häusling,
Jutta Paulus,
Sven Giegold,
Kira Peter-Hansen,
Reinhard Bütikofer,
Marie Toussaint,
Yannick Jadot,
Grace O'Sullivan,
Ernest Urtasun,

Kim Van Sparrentak,
Pär Holmgren,
Eleonora Evi,
Piernicola Pedicini,
Michèle Rivasi,
Damien Carême,
Sarah Wiener,
Thomas Waitz,
Henrike Hahn,
Ignazio Corrao,
Sara Matthieu,
Jakop Dalunde,
Manuela Ripa,
Rasmus Andresen,
Margrete Auken,
François Alfonsi,
Anna Deparnay-Grunenberg,
Jordi Solé,
Caroline Roose,

Niklas Nienass,
Claude Gruffat,
Rosa d'Amato,
David Cormand,
Alice Kuhnke,
Benoît Biteau,
Saskia Bricmont,
Mounir Satouri,
Alexandra Geese,
Francisco Guerreiro,
Monica Vana,
Daniel Freund,
Silwia Spurek,
Salima Yenbou,
Gwendoline Delbos-Corfield,
Tineke Strik,
Alviina Alametsä,
Katrin Langensiepen,